

Mise à jour le 7/09/2023



Calendrier 2023

Jeudi 21 septembre 2023 <i>(8 places disponibles)</i>	MOISSY-CRAMAYEL
Mercredi 18 octobre 2023 <i>(4 places disponibles)</i>	MOISSY-CRAMAYEL
Mardi 5 décembre 2023 <i>(10 places disponibles)</i>	MOISSY-CRAMAYEL

Coût des stages de formation

→ Le coût du stage de formation est de **53 €** (réservé exclusivement aux Licenciés en Seine-et-Marne).

→ Le Codérando 77 remboursera 50%, soit 26,50 €, à l'association à laquelle appartiennent les participants au stage PSC1, à condition qu'ils soient engagés dans une formation exigeant le PSC1 et qu'ils présentent une attestation de réussite au stage.

→ Le Codérando 77 rembourse les licenciés, titulaires des qualifications : SA 1, SA 2, Rando Santé, Marche Nordique, Capitaine de route, qui souhaitent bénéficier d'un recyclage PSC 1, à hauteur de 26,50 €. Le recyclage PSC 1 ne sera remboursé que tous les 5 ans.

Informations

- Cette formation PSC 1 est adaptée aux risques liés à la pratique de la randonnée pédestre.
- Cette formation sera dispensée sous réserve de l'inscription de 8 participants minimum et 10 maximum par session.
- Le repas et les déplacements ne seront pas pris en charge. Chaque stagiaire devra apporter son panier repas pour le déjeuner et se rendre, par ses propres moyens, sur le lieu du stage de formation.
- A l'issue du stage de formation PSC 1, un livret récapitulatif ainsi qu'une attestation de formation seront remis au stagiaire.